

MCI n°69 -

L'hebdomadaire de

medias-catholique.info

Mariages dans la FSSPX, lettre des doyens : en défense de nos prêtres

By Albert Laurent on May 16th, 2017



Albert Laurent collabore régulièrement à *Fideliter, la revue de la Fraternité St Pie X en France*. Il nous communique l'article suivant.

Le dimanche 7 mai dernier, sept prêtres doyens du district de France de la Fraternité St Pie X [ont pris publiquement position](#) contre [le dernier texte du Vatican relatif aux mariages célébrés dans la Tradition catholique](#). Leur déclaration lue en chaire a fait grand bruit, surtout dans ses conséquences immédiates. Les prêtres en question [ont effectivement été suspendus de leur charge de doyen](#) et l'abbé Patrick de la Roque, considéré comme l'instigateur de cette action, a été démis de ses fonctions de « curé » de St Nicolas du Chardonnet. Comme chacun sait, cette affaire [intervient dans un contexte de rapprochement entre Rome et la Fraternité](#). Comment faut-il l'analyser ?

De qui s'agit-il ?

Au sein de la société religieuse fondée par Mgr Lefebvre, [l'apostolat des prêtres est organisé à partir d'un prieuré](#).

Un doyen est un prier d'expérience, réfèrent au sein d'une région elle-même partie d'un ensemble plus vaste appelé district (ou pays). Le district de France comprend ainsi dix doyennés. La déclaration a donc été souscrite par sept doyens sur dix. En outre, [l'ensemble des communautés religieuses traditionnelles, branches masculines, présentes en France](#) (bénédictins de Bellaigue, capucins de Morgon et Fraternité de la Transfiguration) ont signé le document. La déclaration est donc revêtue d'une autorité morale indéniable. Il serait imprudent de la balayer d'un revers de main, en [réduisant l'initiative à « quelques prêtres du District de France »](#) (« A propos d'une lettre de quelques prêtres aux fidèles du District de France », 11 mai 2017, publié sur le site d'actualités officiel de la Maison générale de la FSSPX). Par ailleurs, ces prêtres sont réputés en France pour leur sérieux, leur zèle pastoral, leur solidité doctrinale et spirituelle. Ils sont unanimement reconnus, respectés et aimés des fidèles.

Ces prêtres ont-ils agi sans en référer à leur hiérarchie ? C'est le reproche formulé dans l'article précité : « quelques prêtres ont imprudemment lu en chaire et diffusé une Lettre adressée aux fidèles, *sans en aviser le Supérieur de District*, mettant en cause la direction de la Fraternité Saint-Pie X » Cette affirmation est manifestement fautive. Depuis des semaines, ces prêtres ont alerté leurs supérieurs sur les [problèmes posés par le texte romain sur les mariages](#) et, de façon plus générale, sur les dangers d'un ralliement de la Fraternité à Rome sous la forme canonique d'une prélatrice personnelle. Mais face à l'inertie devant laquelle

ils se trouvaient, les prêtres doyens ont pris leur responsabilité. L'abbé de la Roque devait rencontrer le supérieur du District de France le mercredi 3 mai pour lui faire part du texte de la déclaration. Il a été reçu finalement le vendredi 5 mai, donc *avant* la publication réalisée le dimanche suivant, comme l'abbé Bouchacourt vient d'ailleurs [de le reconnaître au journal Présent daté hier](#). D'autre part, une lecture attentive et loyale du texte des doyens ne permet pas d'identifier de mots ou d'expressions qui remettraient en cause de l'autorité générale de la Fraternité.

De quoi s'agit-il ?

Venons maintenant au fond du sujet soulevé par la lettre. Derrière une bienveillance apparente, le texte romain du 27 mars 2017 présente en fait une forme concrète de ralliement dans un domaine précis, celui du mariage. Jusqu'à présent, devant l'impossibilité de recourir aux curés de paroisse officielle pour cause de modernisme, les fidèles de la Tradition étaient mariés sous la forme extraordinaire, parfaitement prévue dans le droit canon de l'Eglise. Le texte romain remet l'évêque diocésain au cœur du dispositif. Celui-ci pourra donner totalement délégation aux prêtres de la Fraternité pour recevoir les consentements des époux, « en cas d'impossibilité ou lorsqu'il n'existe pas de prêtre du diocèse qui puisse recevoir le consentement des parties ». Mais le type d'impossibilité n'est pas précisé et, surtout, il s'agit d'une simple faculté accordée à l'évêque. Il pourra donc très bien ne pas exercer cette faculté et imposer aux époux le prêtre diocésain de son choix. On voit bien les situations difficiles qui pourront se présenter. Que

se passera-t-il si l'évêque ne donne pas sa délégation ? Le mariage sera-t-il considéré comme valide si les fidèles de la Fraternité passent outre ?

De façon plus générale, accepter de soumettre nos mariages à la juridiction ordinaire, c'est accepter de se soumettre aux tribunaux ecclésiastiques qui jugent ces questions. Or ces tribunaux ont [une conception erronée du mariage](#), issue de Vatican II, qui assure la primauté de la fin seconde (bien-être personnel des époux) sur la fin première (génération et éducation des enfants). De fait, ces tribunaux déclarent nuls des mariages certainement valides, chose encore aggravée par [la récente procédure simplifiée du pape François](#).

Autre lacune du texte : le texte romain ne tranche pas la validité des mariages traditionnalistes célébrés avant ces nouvelles dispositions. C'est une grande injustice qui aurait pu être réparée et qui demeure.

En conclusion, le texte de la commission Ecclesia Dei, [bien qu'ayant reçu dans ses grandes lignes l'aval de la Maison générale de la Fraternité Saint Pie X](#) (« pour que ces dispositions romaines en faveur des mariages dans la Tradition puissent être reçues sans doute ni ambiguïté par tous les prêtres... ») présente une logique propre qui est de celle du ralliement aux autorités conciliaires et en cela, ne peut être accepté. Car derrière cette question juridique du mariage se trouve une question de fond : [peut-on se placer délibérément sous une autorité moderniste](#) sans mettre en danger son âme ?

Par leur action courageuse, ces prêtres, nos prêtres, ont dénoncé le piège romain. Se faisant, ils ont sauvé l'essence du combat de la Tradition. Honneur et soutien à eux.

Albert Laurent

Le clergé bénit la préférence nationale... au Mozambique

By Hristo Xiep on May 18th, 2017

Dans une lettre pastorale parue début mai, la Conférence épiscopale du Mozambique (CEM), par le biais de

son secrétaire général par interim, Mgr João Carlos Hotoa Nunes, par ailleurs évêque de Chimoio, a protesté contre l'accaparement des terres agricoles du pays par des étrangers :

« *L'exploitation des terres africaines par des pays industrialisés génère la marginalisation et l'appauvrissement des communautés locales. Entre 2000 et 2013, 56 millions d'hectares de terres africaines ont été vendus ou concédés en gestion à des sujets étrangers dans un pays où 70 % de la population est rurale et dont la majorité dépend de l'agriculture de subsistances. Dans toutes les provinces du pays, les conflits prolifèrent à cause de l'exploitation de la terre par des projets d'entreprises étrangères. L'absence de droits fonciers pousse les gouvernements des pays industrialisés à surexploiter les terres africaines pour chercher une solution à la crise énergétique et alimentaire mondiale sans cependant chercher à prendre en compte les problèmes de développement des populations locales* » et appelle à « *la restauration de l'écologie intégrale sur fond d'une réforme agraire qui respecte tout le monde, en particulier les personnes en perte d'autonomie, sans moyen d'assistance et de protection* ».

Le Mozambique était en 2014 le 12^e producteur mondial de noix de cajou et serait un gros producteur de crevettes, mais la FAO n'ayant aucune statistique précises à ce sujet, impossible de savoir sa part réelle. De plus, les rares données chiffrées sont centrées sur l'Asie et l'Amérique, avec une absence totale de la moindre production africaine. Les productions les plus importantes des 43 matières premières agricoles produites par le Mozambique sont : 1 – Manioc (5,3 millions de tonnes) ; 2 – Sucre de canne (3,62 millions de tonnes) ; 3 – Patates douces (2,4 millions de tonnes) ; 4 – Maïs (1,35 millions de tonnes) ; 5 – Bananes (0,58 million de tonnes).

Hristo XIEP

Le pape François félicite Macron et l'encourage à édifier « une société plus juste et fraternelle »

By Francesca de Villasmundo on May 17th, 2017

Depuis dimanche 14 mai le huitième président de la Ve République a été investi. Emmanuel Macron a pris la place de François Hollande qui laisse un pays en piteux état et envahi par des hordes d'immigrés.

Le pape François a envoyé ses félicitations au nouveau président. Dans un télégramme de mardi dernier il lui adresse ses « *vœux très cordiaux pour l'exercice de vos hautes fonctions au service de tous vos compatriotes.* »

Le pape argentin écrit prier Dieu « *de vous soutenir pour que votre pays, en fidélité à la riche diversité de ses traditions morales et de son héritage spirituel marqué aussi par la Tradition chrétienne, porte toujours le souci de l'édification d'une société plus juste et fraternelle.* »

L'allusion par l'évêque de Rome à un héritage spirituel français marqué aussi par la Tradition chrétienne laisse perplexe : de quel autre héritage la France « *filles aînée de l'Église* », mais il est vrai aujourd'hui apostate, devrait-elle donc s'enorgueillir ? L'héritage franc-maçon anti-catholique ? L'héritage révolutionnaire des « Lumières » ?

Dans le contexte de l'invasion migratoire actuelle et d'une Union Européenne divisée, le pape François continue en donnant un semblant de feuille de route au nouveau président français qui ne peut que convenir à Macron : « *Dans le respect des différences et l'attention aux personnes en situation de précarité et d'exclusion, qu'il contribue à la coopération et à la solidarité entre les nations. Que la France continue à favoriser, au sein de l'Europe et dans le monde, la recherche de la paix et du bien commun, le respect de la vie ainsi que la défense de la dignité de chaque personne et de tous les peuples.* »

On se demande un peu ironiquement si Marine Le Pen avait été élue à la présidence aurait-elle reçu un tel télégramme de félicitations ?

Francesca de Villasmundo

Les paroisses italiennes s'investissent pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

By Francesca de Villasmundo on May 11th, 2017

La déchristianisation de la société ne provoque pas un tel engagement : des dizaines de paroisses italiennes ont décidé d'être en première ligne contre ce que la bien-pensance appelle « l'homophobie ». Elles concoctent différentes initiatives pour la *Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie* qui aura lieu le 17 mai prochain : veilles et rencontres sont au cœur des préparatifs pour combattre « les discriminations »... et changer les mentalités par rapport à l'homosexualité et toutes les déviances qui en résultent.

Une offensive pro-Lgbt dirigée par des ecclésiastiques très gay-friendly et certainement inspirée par les diverses prises de position du pape François sur le sujet : plus d'une fois le pontife argentin a eu des propos ou des actions douteuses en faveur du monde arc-en-ciel. De son « [Qui suis-je pour juger les gays ?](#) » à sa requête [d'accompagner les personnes qui entreprennent une transformation de sexe](#), il a lancé le vaste chantier de la transformation de la doctrine de l'Église sur ces questions morales.

De plus, toutes ses actions permettent de faire du sacro-saint œcuménisme et surtout de ne pas laisser aux seules sectes protestantes l'engagement homosexuellement correct, si important pour être bien vu dans et par le monde. De quoi plaire au pape argentin !

A Milan la paroisse de Sainte Marie de la Passion organise donc une veillée de prières contemporanément avec l'Église évangélique vaudoise,

présente en Italie du Nord. Tandis qu'à Palerme, en Sicile, les pères jésuites et les pères comboniens se sont rangés derrière l'Église évangélique luthérienne. A Pinerolo, dans la banlieue de Turin, la communauté chrétienne du prêtre militant Lgbt et excommunié en 2003 don Franco Barbero qui « marie » les couples gays organisera une manifestation dans la rue pour « saluer le renouveau théologique de l'Église ». Des initiatives sont prévues également à Florence, à Catane, à Trieste, à Bologne et autres villes italiennes. A Gênes, rien de moins que le Vicaire général Nicolò Anselmi participera à la veillée organisée dans une des paroisses du cardinal-archevêque Angelo Bagnasco, président de la Conférence épiscopale italienne.

L'Église conciliaire s'adapte gentiment et sûrement au monde arc-en-ciel...

Francesca de Villasmundo

Syncope chez les laïcistes à la vue du programme de Civitas

By Pierre-Alain Depauw on May 11th, 2017

Forces Laïques, une obscure association d'ayatollahs de la laïcité, vient de publier un communiqué alarmiste. Quel est le sujet de l'émoi ? La découverte du programme de Civitas, « à faire frémir d'horreur » tout franc-maçon qui se respecte !

Et ce communiqué de noter :

- Abrogation de la loi Taubira
- Retrait de la loi Gayssot
- Interdiction de l'avortement
- Arrêt immédiat de l'immigration et « réémigration » des immigrés
- Fin de la laïcité,...

Plus effroyable encore, le communiqué de *Forces Laïques* remarque que Civitas a pour but avoué de *restaurer la France catholique*...

La rumeur prétend qu'à la lecture de ce communiqué en loges maçonniques, plusieurs frères trois-points ont fait une syncope.

Purge (encore !) dans la FSSPX : 7 doyens démis de leur fonction, le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet révoqué

By Christian Lassale on May 12th, 2017

[MPI avait publié la lettre de 7 doyens du district de France de la FSSPX, signée également par les supérieurs de trois communautés religieuses amies présentes en France](#). Ces doyens, sans jamais attaquer leurs supérieurs, venaient mettre court à toute ambiguïté sur les mariages célébrés dans la FSSPX. En effet, un trouble avait été jeté par Mgr Fellay, sans même qu'il s'en rende compte sans doute. [Il avait adressé des remerciements « profonds » et sans nuances au Saint Siège pour sa lettre émanant de la commission Ecclesia Dei](#), proposant une solution pour mettre fin au trouble que les fidèles pouvaient avoir quant à la validité de leur mariage.

[Remercier sans nuance ni sans rappeler la validité de nos mariages hier, aujourd'hui et demain](#) ; se précipiter dans les solutions pratiques proposées par Rome, sans même analyser les problèmes graves sous-jacent : c'était accepter implicitement qu'un trouble pouvait exister.

Mais la Maison Générale demeura sourde aux réactions et questions des prêtres de la FSSPX, le siège du District de France se refusa d'intervenir, d'où l'intervention en ultime recours de ces sept doyens, pour nous apporter une magnifique défense de nos mariages. Si M. l'abbé Bouchacourt avait eu le courage d'assumer un tel texte (les signataires lui en firent prendre connaissance 48 heures avant qu'il ne soit lu aux fidèles), le District de France serait aujourd'hui plus fort que jamais.

Mais la pagaille y est omniprésente, surtout depuis ce mercredi 10 mai au soir, où furent publiées [les sanctions portées contre les signataires](#). Il revint en effet à M. l'abbé Bouchacourt, supérieur du district de France (ou plutôt, courroie de transmission de

Menzingen ?), d'exécuter les basses besognes :

« En accord avec Monseigneur Fellay, il m'a fallu prendre de difficiles décisions envers les confrères qui ont signé le document incriminé. Monsieur l'abbé de La Rocque est relevé de sa charge de « curé » de Saint-Nicolas du Chardonnet et les sept signataires eux-mêmes relevés de leur charge de doyen. Monseigneur Fellay a nommé Monsieur l'abbé Vassal en remplacement de Monsieur l'abbé de La Rocque. Quant aux nouveaux doyens, ils seront nommés au 15 août prochain. »

Pourtant, [cette lettre adressée aux fidèles est une analyse rigoureuse sur le fond d'un problème, celui des mariages célébrés dans la FSSPX](#). A aucun moment, il ne contient une attaque contre les autorités de la FSSPX. Le problème est donc bien le fond de ce texte, dont la justesse et la rigueur met mécaniquement en relief [les reniements et les contradictions de la position de la Maison Générale](#).

C'est aussi pour cette raison que l'abbé Christian Bouchacourt refuse de considérer les arguments du texte :

« Le modum employé étant inacceptable, parce que subversif, il a entraîné mon refus de considérer le contenu du document. »

Subversif ? N'est-ce pas le silence des autorités de la FSSPX qui serait gravement subversif ? Silence avant, pendant et après [le Synode sur la famille](#) ; silence sur [l'instauration d'un « divorce catholique »](#) lors de [la réforme des procédures de nullité de mariage](#) ; silence sur [Amoris Laetitia](#) ; silence sur [la réhabilitation de Luther](#) et [l'accueil solennel de sa statue au Vatican, le 13 octobre dernier](#). Ce jour-là, toujours au Vatican, « on » marchandait dans la salle d'à côté une éventuelle prélature pour la FSSPX ; « on » se pourfendait même d'un [communiqué béat](#) à ce sujet, sans dénoncer nullement ni faire allusion aucune au terrible scandale dont était sali ce jour anniversaire [des apparitions de Fatima](#).

La subversion vient de cette ligne libérale imposée depuis 2011 par Mgr

Fellay, ligne qui l'emmène dans [tous les reniements entraînant la FSSPX sous le joug des autorités conciliaires](#) qui, quant à elles, n'ont changées en rien, c'est le moins que l'on puisse dire ! [Mgr Fellay réalise tout simplement ce que lui-même a auparavant qualifié tant de fois d'« opération suicide »](#).

A Rome on se réjouit. [Guido Pozzo, Secrétaire de la Commission Pontificale Ecclesia Dei vient de déclarer :](#)

« La réconciliation se fera lorsque Mgr Fellay adhérera formellement à la déclaration doctrinale que lui a présenté le Saint-Siège. C'est aussi la condition nécessaire pour procéder à la régularisation institutionnelle, avec la création d'une prélature personnelle. J'ai noté que l'esprit est constructif, et non à la controverse. Les différents points de vue ou opinions que nous avons sur certaines questions ne doivent pas nécessairement conduire à la division, mais à un enrichissement mutuel. J'ai compris qu'il est prioritaire pour eux de surmonter cette fracture avec le Saint Siège. Pour eux, c'est une priorité par rapport à d'autres préoccupations. »

Affaire à suivre, donc. Le prochain épisode se déroulera sans doute dimanche prochain à Saint-Nicolas-du-Chardonnet même, tandis que M. l'abbé Bouchacourt présentera le nouveau « curé » à la messe de 10h30, M. l'abbé de La Rocque ayant pour sa part été prié de quitter les lieux pour le samedi 13 mai au plus tard.

Christian LASSALE

Italie- Activistes des Femens, seins nus au moment de l'Angelus place saint-Pierre, acquittées !

By Francesca de Villasmundo on May 12th, 2017



Le 13 janvier 2013, quatre activistes ukrainiennes du groupe extrémiste Femen s'étaient déshabillées place Saint-Pierre et étaient restées seins nus au moment de l'Angelus du pape. Sur leur dos était écrit « In Gay We Trust » (Nous croyons dans les homosexuels.)

Leur volonté était bien de scandaliser les pèlerins et de profaner la prière.

Arrêtées, elles ont été déférées devant les tribunaux pour perturbation d'un service religieux, résistance à un officier de police et actes obscènes dans un lieu public.

La décision de justice a été rendue ce mois-ci.

Bien entendu, elles ont été acquittées ! Les magistrats italiens n'ont pas osé aller contre le puissant lobby gay et ont préféré accepter que le sentiment religieux de millions d'Italiens et de personnes de par le monde soit bafoué...

C'est ça la justice laïque et démocratique de nos pays sous influence !

Francesca de Villasmundo

Question d'un lecteur : la lettre des 7 doyens de la FSSPX était-elle subversive ou révolutionnaire ?

By Christian Lassale on May 12th, 2017

Suite à la publication de [la lettre publique des doyens et de supérieurs de communautés religieuses, monsieur l'abbé Bouchacourt a cru devoir traiter cette initiative de « subversive », un peu comme un slogan pour éviter d'analyser le fond des choses. La question peut malgré tout se poser : la lettre des 7 doyens était-elle subversive ou révolutionnaire ? Voici la réponse qu'un prêtre de la \[Fraternité Saint-Pie X\]\(#\) a faite à l'un de nos lecteurs.](#)

Cher Monsieur,

Votre question est bien légitime. Lorsque des inférieurs s'opposent à des supérieurs, le catholique, car il est foncièrement obéissant, doit d'abord pencher pour l'autorité. Saint Pierre nous disait dimanche dernier: «Soyez soumis à toute autorité pour Dieu.» Malheureusement beaucoup de catholiques oublient les deux derniers mots. Si l'autorité est contre Dieu, il faut évidemment obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

1 – Révolutionnaire : être révolutionnaire c'est s'opposer à l'autorité parce qu'elle vient de Dieu. Lorsque l'autorité est pour Dieu, le révolutionnaire s'y oppose. Le catholique est ordinairement soumis à l'autorité. Lorsque l'autorité est volée par le révolutionnaire, à son tour le catholique s'y oppose. Il ne doit pas alors être qualifié de révolutionnaire mais de contre-révolutionnaire. Comme les Vendéens. (Je ne veux pas dire que dans l'histoire qui nous préoccupe il y ait des révolutionnaires et des contre-révolutionnaires. Je veux dire qu'un catholique qui s'oppose à l'autorité ne doit pas être immédiatement qualifié de révolutionnaire.)

2 – Subversion : Subversion vient de /sub/-/vertere /: détourner par dessous.

2.1. Un acte est subversif lorsqu'il tourne les inférieurs contre les supérieurs.

Dans ce sens révolutionnaire et contre-révolutionnaire sont subversifs. Et alors? En réalité dans ce sens le mot subversif est utilisé dans un sens large. Par exemple par [sa déclaration](#) de 1974 [Mgr Lefebvre](#) a tourné les inférieurs contre les supérieurs, contre Rome, contre la Rome moderne et révolutionnaire. C'était un acte contre-révolutionnaire et catholique. Qui dirait qu'il était subversif? Ou qu'il prenait les fidèles en otage?

2.2. Une méthode est subversive lorsqu'elle consiste à retourner une intelligence sans que la victime en ait conscience, et ainsi la pousser à agir contrairement à sa première intention, toujours sans qu'elle en ait conscience. C'est une félonie contre la faculté la plus haute de l'homme. C'est comme la sape: plutôt que d'attaquer le château franchement ou même de pénétrer dans l'enceinte par un étroit tunnel, on creuse des galeries invisibles sous les murailles et d'un seul coup celle-ci va tomber... Typiquement le message subliminal est une méthode subversive. Par exemple les « Lumières » ont abondamment utilisé ce moyen de ténèbres par le simple mot d' «égalité », sans même le définir. Dans ce sens l'autorité peut être subversive, quand elle veut mener ses inférieurs à ses fins non en les commandant mais en changeant leurs manières de voir par un enseignement ambigu. Dans ce sens, le catholique n'a pas le droit d'être subversif, même pour faire régner la vérité et le bien, parce qu'une fin si noble ne peut être que déshonorée par des moyens si ténébreux.

Même quand la muraille paraît saine, il est de toute nécessité de découvrir les sapes, car la muraille s'effondrera d'un seul coup. Par exemple on nous répète «**Nous reconnaître tels que nous sommes.**» Est-ce un argument ou un slogan? «Tels que nous sommes» est clairement une boîte qui n'explique rien. En soit «tels que nous sommes» c'est : en rupture de fait d'avec les autorités officielles et en refus du Nouveau Code. Or, on nous sert justement l'un et l'autre. Affirmer une grande idée ambiguë pour couvrir une opération, c'est de la subversion.

On voit que la Lettre des Doyens n'est aucunement révolutionnaire puisqu'elle proclame la vérité. On voit que la Lettre

des Doyens n'est pas subversive dans le sens strict: le texte est parfaitement clair. Les intelligences en comprennent immédiatement le sens et sont capables de l'accepter ou de le refuser. Elle n'a rien à voir avec une sape, mais elle s'apparente clairement avec un bélier. Les auteurs en assument le poids et sont visibles des défenseurs. Si le contenu de la lettre est juste, on doit en conclure que les Doyens n'ont rien fait de mal.

Que Notre-Seigneur et Notre-Dame nous donnent lumière et force pour servir fidèlement la Vérité.

Un prêtre de la FSSPX

Le pape à Fatima ne parle ni de la Russie, ni du communisme, ni de la dévotion des premiers samedi du moi, ni de pénitence ni de sacrifices...

By Francesca de Villasmundo on May 13th, 2017

Pour le début du centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima en 1917 à trois petits bergers, François, Jacinthe et leur cousine Lucie, le pape François sera deux jours au Portugal. Il est arrivé ce vendredi 12 mai 2017 dans l'après-midi. Après avoir été accueilli par le président portugais et l'évêque de la base aérienne de Monte Real où il a atterri, le pape argentin s'est rendu directement au sanctuaire où une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes l'attendait.

Le Pontife a été tout d'abord s'agenouiller devant la statue blanche et or de la Madone couronnée, à l'intérieur de la petite chapelle des apparitions. C'est là qu'elle s'est manifestée aux trois petits bergers il y a cent ans. Il a déposé une Rose d'or pour Notre Dame de Fatima, en signe de l'union physique ou spirituelle avec tous les pèlerins de Fatima.

«*Avec Marie en pèlerin d'espérance et de paix*» est la devise de ce voyage que le pape conçoit plus comme un

pèlerinage auprès de la «*Reine du Rosaire de Fatima*» pour implorer la [paix](#). Dans sa prière il a demandé «*la concorde entre tous les peuples*» et de suivre «*l'exemple des bienheureux François et Jacinthe* » pour «*abattre les murs* » et «*vaincre les frontières* ». Et de poursuivre : «*Nous serons une Église vêtue de blanc, de la pureté blanchie dans le sang de l'agneau versé aujourd'hui encore dans toutes les guerres qui détruisent le monde*». En récitant cette supplique pour une paix mondiale utopique, et dans laquelle il assimile abusivement l'humanité souffrante à l'Agneau rédempteur, il a notamment utilisé pour se désigner lui-même l'expression d' «*évêque vêtu de blanc* ». Ce sera sa seule allusion, il faut le signaler, au troisième secret de Fatima en cette première journée dédiée au centenaire des apparitions.

Le soir même, il s'est adressé à la foule présente sur l'esplanade du sanctuaire où il a développé sa vision de Marie en recentrant son message sur la pauvreté, l'injustice et l'exclusion sociales tout en exposant [sa théologie de la Miséricorde divine à saveur protestante](#). Dans son [homélie](#), il évoque il est vrai souvent Marie mais pour lui nier, en résumé, son rôle d'avocate entre nous et Dieu :

«*Pèlerins avec Marie... Quelle Marie ? La "Bienheureuse pour avoir cru" toujours et en toutes circonstances aux paroles divines (cf. Lc 1, 42.45), ou au contraire une "image pieuse" à laquelle on a recours pour recevoir des faveurs à bas coût ? La Vierge Marie de l'Évangile, vénérée par l'Église priante, ou au contraire une Marie affublée d'une sensibilité subjective qu'on voit tenir ferme le bras justicier de Dieu prêt à punir : une Marie meilleure que le Christ, vu comme un juge impitoyable ; plus miséricordieuse que l'Agneau immolé pour nous.*

On commet une grande injustice contre Dieu et contre sa grâce quand on affirme en premier lieu que les pécheurs sont punis par son jugement sans placer avant – comme le manifeste l'Évangile – qu'ils sont pardonnés par sa miséricorde !

Nous devons faire passer la miséricorde avant le jugement et, de toute façon, le jugement de Dieu sera toujours fait à la lumière de sa miséricorde. Évidemment la miséricorde de Dieu ne nie pas la justice, parce que Jésus a pris sur lui les conséquences de notre péché avec le châtement mérité. Il ne nie pas le péché mais il a payé pour nous sur la Croix. Et ainsi, dans la foi qui nous unit à la Croix du Christ, nous sommes libérés de nos péchés ; mettons de côté toute forme de peur et de crainte, parce que cela ne convient pas à celui qui est aimé. »

La miséricorde divine selon François, c'est la «*miséricorde pour tous* », le pécheur repentant comme le pécheur non-repentant. Rappelle-t-il la nécessité de se repentir, de faire pénitence, de réparer ses péchés pour obtenir cette miséricorde que Dieu, et l'Église l'annonce depuis 2000 ans, veut donner à tout homme de bonne volonté ? Que nenni. Même pas une allusion !

Aussi ses affirmations, «*la miséricorde de Dieu ne nie pas la justice, parce que Jésus a pris sur lui les conséquences de notre péché avec le châtement mérité. Il ne nie pas le péché mais il a payé pour nous sur la Croix. Et ainsi, dans la foi qui nous unit à la Croix du Christ, nous sommes libérés de nos péchés* », accouplées à sa grave occultation de la repentance et de la réparation nécessaires donnent à la conception bergoglienne de la miséricorde une couleur particulièrement protestante. En effet, pour Luther la foi consiste à croire que par son sacrifice sur la Croix le Christ sauve les hommes en les libérant de leurs péchés sans aucune action de leur part pour œuvrer à leur salut. Quelle similitude entre [cette doctrine luthérienne](#) et ce message du pape François à Fatima ! Et quel éloignement de la doctrine catholique résumée dans cette sentence de saint Augustin : «*Dieu qui t'a créé sans toi, ne te sauvera pas sans toi*».

Il est bien évident que si le sacrifice du Christ recouvre d'un manteau tous les péchés d'un homme passif face à son salut puisque ce dernier est déjà assuré par la simple croyance en une

miséricorde absolue et arbitraire, il ne peut y avoir de recours en une avocate auprès de Dieu pour obtenir ce pardon divin, fut-elle la Mère de Dieu. Ce serait illogique. La Vierge Marie n'est plus alors que la pleine expression de la miséricorde de Dieu :

«*Que chacun de nous puisse devenir, avec Marie, signe et sacrement de la miséricorde de Dieu qui pardonne toujours, qui pardonne tout*» déclare François.

A Fatima, Notre-Dame a pourtant a dit :

«*Je suis Notre-Dame du Rosaire. Je suis venue pour exhorter les fidèles à changer de vie, à ne pas affliger par le péché Notre-Seigneur qui est tant offensé, à réciter le rosaire, à se corriger, et à faire pénitence de leurs péchés.* »

Elle a prévenu que pour obtenir la paix dans le monde il fallait également «*dire le chapelet tous les jours avec dévotion* » associé à la pratique de la communion réparatrice des premiers samedis du mois et à la consécration au Cœur Immaculé.

En 1917, Notre-Dame a donc appelé les hommes à la vraie conversion au Christ mais a demandé aussi la consécration de la Russie, de la façon qu'elle a prescrite. Autrement a-t-elle prédit «*la Russie répandra ses erreurs dans le monde entier provoquant des guerres et des persécutions de l'Église*», c'est-à-dire que le communisme répandra ses méfaits. Sa demande n'ayant pas été respectée, ce fut le cas : en un siècle, la doctrine marxiste a commis ses ravages non seulement sur les corps mais surtout dans les esprits et les âmes.

Elle a érigé en principe absolu temporel et spirituel la trilogie révolutionnaire Égalité-Liberté-Fraternité ; elle a influencé, sous couvert d'apporter plus de liberté, de fraternité et d'égalité à l'humanité tout entière, bien des prélats et théologiens du concile Vatican II et ainsi révolutionné l'Église et intronisé une religion de l'Homme à la place du culte au vrai Dieu ; elle a endoctriné subversivement les mentalités catholiques qui se retrouvent assujetties, aujourd'hui plus que jamais, à un politiquement et religieusement correct qui pousse les âmes dans les bras

du relativisme et du subjectivisme, du personnelisme et du matérialisme, de l'apostasie collective. Le pape François est l'illustre serviteur, inconscient espérons-le, de cette véritable dictature intellectuelle communiste qui s'est abattue sur le monde et qui persécute la vraie doctrine catholique.

En conséquence, cent ans après à Fatima, en ce lieu marial par excellence où la Mère de Miséricorde est venue rappeler à tout homme l'importance de la prière et de la pénitence pour être sauvé et pour obtenir la paix, il n'est pas étonnant que le pape argentin ait délivré un tout un autre message, plus conforme à la religion anthropocentrique conciliaire et à la pensée unique. Il n'a donc parlé ni de pénitence, ni de sacrifices, ni des millions d'âmes qui tombent en enfer et que pourtant Notre-Dame a montré aux petits bergers, ni de la dévotion au Cœur Immaculé ni du triomphe de la Mère du Ciel. Vatican II avait refusé à la Vierge son rôle de médiatrice de toutes les grâces, el papa argentin, à Fatima, lui nie sa mission d'avocate afin de mieux délivrer son message égalitariste et libertaire sur une miséricorde divine frelatée, subjective, personneliste, humaniste, fraternelle. En clair une miséricorde humainement correcte, qui ne sauve donc personne...

Le pape aurait pu être n'importe où ailleurs qu'à Fatima : [au siège de l'ONU](#) à New-York, à [l'université musulmane al Azhar d'Egypte](#), au temple luthérien de Rome, pour dispenser cette doctrine nouvelle.

Parce qu'en somme, à Fatima, il a soigneusement évité de parler du message de Fatima !

Francesca de Villasmundo

L'abbé Guillaume de Tanoüarn évoque la prélature offerte à la Fraternité

By Francesca de Villasmundo on May 13th, 2017

Le quotidien [La Croix](#), dans un article de son édition d'hier 12 mai, revient sur [les récents remous internes à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X](#). On y

découvre l'avis d'un ancien de la FSSPX revenu dans le giron romain, l'abbé Guillaume de Tanoüarn, bien connu des milieux parisiens et ancien vicaire de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet d'où est partie la réaction, qui fait grand bruit actuellement, [de sept doyens](#) de la FSSPX contre un accord avec la Rome actuelle.

L'abbé de Tanoüarn, expulsé en 2004 de la FSSPX pour avoir pris le parti dans une querelle interne pour un ancien curé de Saint-Nicolas, l'abbé Philippe Laguérie, a son petit avis sur la question de cette prélature offerte par Rome au supérieur général de la congrégation, Mgr Fellay.

On peut lire ainsi dans La Croix ce qui suit :

« Guillaume de Tanoüarn voit un intérêt personnel, pour le supérieur de la Fraternité, à conclure rapidement un accord. Le prélat suisse arrivera en 2018 au terme d'un deuxième mandat de douze ans, or « sa politique d'ouverture à Rome est minoritaire » au sein de la FSSPX, a-t-il indiqué à l'AFP. « Il n'est pas sûr d'être réélu. Si on lui érige une prélature, il sera prélat à vie. C'est une forme de coup d'État qui ne dit pas son nom. »

Francesca de Villasmundo

15 mai : Saint Jean-Baptiste de La Salle

By Patrick Malvezin on May 15th, 2017

« Patron de tous les éducateurs chrétiens »

Pie XII l'a proclamé tel, et bien antérieurement, on l'a tout aussi justement appelé l'« Instituteur des Instituteurs ». Son oeuvre mérite pleinement ces titres et incarne au mieux celle de l'Eglise pour la scolarisation du peuple. Dans le calendrier catholique traditionnel, c'est aujourd'hui qu'il est fêté.

Il fut l'aîné de 11 enfants issus d'une famille de noblesse de robe dont l'hôtel particulier, toujours visible au cœur de Reims témoigne de l'importance sociale. Cela ne l'empêcha pas d'être attiré par

la prêtrise, il devint chanoine à 16 ans, mais, en charge, après la mort de ses parents, de sa famille, il ne fut prêtre qu'à 27 ans, le 9 avril 1678. Dans sa ville natale, il reçut alors la mission d'ouvrir des écoles gratuites pour les filles puis pour les garçons. Il renonce à son titre et à ses revenus de chanoine, distribue son héritage en faveur des pauvres, héberge des instituteurs etc ... Il mesure alors le défaut de maîtres bien formés et de qualité, et en dépit de fortes oppositions et de procès pour concurrence « illicite », il donne naissance le 25 mai 1684 à la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes composée tout d'abord de jeunes laïcs consacrés ayant accepté de se soumettre à la règle qu'il instaure. L'année suivante il crée, toujours à Reims, un Séminaire qui est aussi une Ecole normale d'instituteurs. La chose est totalement nouvelle, la formation des maîtres étant jusqu'alors aléatoire (1). Deux autres de ces écoles furent fondées à Paris et, en 1692, un Noviciat à Vaugirard. En 1698 il achève les règles de la Congrégation.

Etonnamment novateurs, le fondateur et ses disciples ont voulu répondre le plus possible à la diversité des besoins non satisfaits par plusieurs types d'écoles, avec des moyens inédits :

Outre les Ecoles normales :

- Dans les écoles primaires (et plus tard secondaires), souvent déjà gratuites, l'organisation par classe est inventée, adaptée aux enfants groupés par niveaux qu'ils peuvent d'ailleurs changer mensuellement, quand, précédemment, on s'occupait individuellement des enfants, les autres restant inactifs. Le maître doit connaître l'écopier, son milieu social, et familial, s'adapter à son caractère en tenant un dossier pour chacun de ses élèves. Il ne doit pas, dixit Saint Jean-Baptiste de La Salle : « corriger les enfants dans le commencement qu'ils viennent à l'école ». Il ne faut pas que l'écopier soit passif : il doit être amené à chercher et à poser des questions, il faut lui demander de composer des problèmes et de s'exercer à des travaux pratiques. Il doit aussi contribuer à la vie de l'école dans un rôle lié à un service :

sonneur, visiteurs des malades, etc ... Les écoles actuelles, dans le meilleur des cas, s'efforcent d'être, les héritières de ces apports, quand elles ne tombent pas dans les folies de l' « éducation nouvelle ».

- Pour les adultes au travail en journée, des cours du soir et du dimanche sont organisés pour améliorer leur culture ou leur situation.
- Pour les fils de commerçants et d'artisans, des classes de formation professionnelles préparatoires à un métier sont créées : les élèves apprennent de façon pratique, les travaux administratifs dont ils auront besoin dans leur futur métier : contrats, imprimés, et autres documents. Enfin, pour rééduquer les enfants en difficulté et les jeunes délinquants, des « pensions de force » sont mises en place.

Saint Jean-Baptiste de La Salle voulait que les frères, dans la diversité de leurs missions, enseignent en profonde cohérence spirituelle et pédagogique, associant l'amour de Dieu et du prochain enseigné, par la Consécration à la Sainte Trinité et le dévouement total pour les élèves.

A la fin de sa vie, il se démit de ses fonctions. Il mourut le 7 avril 1719 dans la maison-mère qu'il avait fixée à Rouen.

Les « Frères quatre-bras » étaient ainsi dénommés à cause de leurs grands manteaux à manches flottantes sur leurs soutanes noires avec un large rabat blanc, mais également parce que leur activité donnait cette impression. Ils se sont répandus par milliers en France et dans le monde dans 80 pays sur 5 continents en des centaines d'institutions souvent techniques et professionnelles mais aussi de l'école maternelle à l'université.

Malheureusement aujourd'hui les Frères n'ont plus quatre bras et ne sont plus très nombreux, surtout en France, transmettant enseignement et direction à des laïcs sans consécration qui, dans leur sillage, ne sont fidèles à leur fondateur que dans la mesure où l'Église catholique, depuis Vatican II l'est au Sien ... c'est-à-dire une mesure bien relative !

Cet héritage demeure pourtant utile et accessible à tout éducateur chrétien, qui, notamment, gagnerait beaucoup à méditer pour son inspiration les « Douze vertus d'un bon maître » énoncées par le frère Agathon, cinquième Supérieur général des frères en 1785, à savoir : la gravité, le silence, l'humilité, la prudence, la sagesse, la patience, la retenue, la douceur, le zèle, la vigilance, la piété et la générosité.

(1), si l'on excepte celle que recevaient les jésuites, mais, du moins en Europe, à destination moins populaire.

Le pape François évoque les rapports avec la FSSPX : « ils sont fraternels »

By Francesca de Villasmundo on May 14th, 2017

Hier samedi 13 mai 2017, dans l'avion de retour de Fatima, le pape François a répondu aux questions des journalistes lors de la désormais traditionnelle conférence de presse en haute altitude.

Ces derniers mois, différents quotidiens italiens et français pronostiquaient une possible reconnaissance de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X le 13 mai au Portugal par le pape argentin. Cette régularisation, qui aura pour base un accord canonique et érigerait la congrégation fondée par l'évêque traditionaliste Mgr Lefebvre en prélatrice personnelle avec à la tête un prélat choisi par le pape, n'a pas eu lieu comme escompté par certains.

Ces derniers jours [des remous au sein de la dite Fraternité](#) ont à nouveau attiré sur elle le regard de différents acteurs de la vie religieuse et de journalistes.

Nicolas Senèze, du journal *La Croix*, a interrogé le pape François sur cette question d'accord qui sème la désunion entre les membres de la congrégation :

(à partir de 6"47) « Question : La FSSPX a une grande dévotion pour Fatima. Un accord est-il pour bientôt ? Quels sont les obstacles ? Ce serait le retour triomphant de fidèles qui montrent ce que signifie être vraiment catholique ? »

« Pape François : J'écarterai toute forme de triomphalisme, totalement. Il y a quelques jours, la FERIA IV de la congrégation pour la Doctrine de la foi – on l'appelle la FERIA IV car ce conseil se réunit le 4e mercredi du mois – a étudié un document. Mais je n'ai pas encore reçu ce document. J'étudierais ce document. C'est la première chose.

Deuxièmement : les rapports actuels sont fraternels. L'année dernière, je leur ai donné (aux prêtres de la Fraternité Saint Pie X, ndr) à tous, la permission pour la confession. J'ai aussi accordé une forme de juridiction pour les mariages.

Mais déjà avant, les problèmes qui devaient être résolus par la Congrégation pour la Doctrine de la foi, la Congrégation les traitait. Par exemple, les abus (sexuels, NDLR) : les abus chez eux, ils nous en référaient. Idem pour la Pénitencerie (le tribunal du Vatican, ndr) et la réduction à l'état laïc d'un prêtre.

Il y a des rapports fraternels. Avec Mgr Fellay, j'ai un bon rapport. Nous avons parlé plusieurs fois. Je ne veux pas brusquer les choses. Il faut cheminer, cheminer, cheminer... Et après, on verra.

Pour moi, ce n'est pas un problème de gagnants ou de perdants mais de frères qui doivent cheminer ensemble cherchant la formule qui permet de faire des pas en avant.»

Dans la pratique, la Rome moderniste et Mgr Fellay de la Fraternité Saint Pie-X cheminent ensemble pour aboutir à un accord, c'est-à-dire à « une formule qui permet de faire des pas en avant. » Peut-être d'ailleurs que cette formule est contenue dans ce nouveau document que la Congrégation de la Doctrine pour la Foi doit soumettre au pape afin qu'il l'étudie ? L'avenir nous le dira.

Mais la vraie question que l'on doit se poser est si ce pape révolutionnaire et à l'enseignement si éloigné de la saine Tradition catholique peut objectivement dispenser des brevets de catholicisme à

quiconque et édicter une « *formule* » vraiment catholique ?

Francesca de Villasmundo

Criminelle cathophobie du Quai d'Orsay

By Hristo Xiep on May 15th, 2017

Jean-Jacques Brot

Des fonctionnaires anticléricaux du Quai d'Orsay se sont-ils rendus coupables de complicité de crimes contre l'humanité ? C'est ce qui ressort de l'entretien du Préfet hors-cadre Jean-Jacques Brot par la radio conciliaire RCF le 18 avril dernier.

Ce dernier est depuis le 9 mars 2015, coordinateur de l'accueil d'une partie des réfugiés syriens et irakien, s'occupant de deux catégories de réfugiés :

– L'une concerne des familles qui sont sous la protection de l'ONU et du Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) dans des camps en Jordanie, au Liban et en Turquie.

– L'autre est celle de familles, irakiennes uniquement, persécutées pour leurs confessions religieuses : les chrétiens et les yézidis.

Or, ce dernier a constaté une baisse de 40% par rapport à l'année précédente, de visas de réfugiés délivrés à ces minorités religieuses persécutées. En effet, l'accueil des chrétiens d'orient est anormalement faible. L'ancien préfet de Vendée [a constaté](#) un « enchaînement d'empêchements bureaucratiques ou idéologiques. Il y a objectivement un certain nombre de fonctionnaires, dont je ne citerais pas les noms qui, par leurs écrits, leurs actes ou leur lenteur, expriment leurs convictions.

Certains patriarches appellent les chrétiens d'orient à ne pas fuir leur pays. Cela peut se comprendre pour ceux qui n'ont pas été torturés et violés mais le discours de ces patriarches est catastrophique. Ils alimentent ceux des fonctionnaires qui, en France en particulier, font passer leurs convictions avant le sauvetage de ces familles vulnérables. Ils se saisissent de ces discours pour en tirer argument à refuser des visas »

Comme le souligne Daniel Hamiche sur *L'Observatoire de la Christianophobie* :

« Le préfet se refuse à donner des noms, mais les imputations « idéologiques » ou « convictions » sont floues et ouvrent à de nombreuses interrogations ou interprétations... Est-ce par antichristianisme viscéral ou parce qu'ils confessent une religion hostile au christianisme que ces fonctionnaires ont refusé d'accorder des visas à nos frères d'Orient cherchant un refuge chez nous ? Puisque le préfet semble connaître ces fonctionnaires, a-t-il lancé une procédure disciplinaire à leur rencontre ? »

Poser la question, c'est déjà y répondre... A l'heure où *Le Monde* excite les fonctionnaires une éventuelle désobéissance contre une Présidente légalement élue, on voit qu'il y aurait une épuration à faire dans la Fonction Publique selon la jurisprudence républicaine de 1944 (et, si cela ne suffit pas, de 1793...).

Hristo XIEP

Vous cherchez des héros ? Découvrez ceux de la résistance catholique française face au péril protestant

By Ex Libris on May 15th, 2017

Un pays trahi par ses chefs politiques. Qui, par négligence, puis par faiblesse, et finalement par calcul machiavélique, laissent une religion étrangère s'établir, se fortifier et fomenter une guerre civile.

En face, une famille se dresse. Pendant trois générations successives, elle fournit les chefs de la résistance. Respectant autant que possible le pouvoir légitime, elle le pousse à défendre le bien commun. Au besoin, elle l'y contraint par la force. Immensément populaire, elle finit par sauver la foi et la patrie.

Vous avez reconnu la France : la France du 16^e siècle, dont les protestants veulent s'emparer par leurs méthodes habituelles de [lutherrorisme](#). En face, sur trois générations, la famille de Lorraine.

- En la *première génération*, on remarque Antoine le Bon (1489-1544), duc de Lorraine. Avec ses frères, il défend efficacement son duché contre les brigands protestants qui ont ravagé l'Alsace. Son épouse invoque la Vierge Marie (Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Nancy), qui intervient miraculeusement pour assurer la victoire.
- A la *deuxième génération*, ce sont les deux frères François (duc de Guise) et Charles (dit : *cardinal de Lorraine*) qui aident efficacement le roi Henri II contre la rébellion huguenote. François devient le champion des catholiques. Il vainc les protestants à Metz (1552) et reprend Calais aux Anglais (1558). Il déjoue la conjuration d'Amboise (1560), libère Bourges (1562) et repousse les insurgés calvinistes à Rouen puis à Dreux. Il est assassiné par un traître, le 18 février 1563. Il meurt pieusement en pardonnant à son assassin et en exhortant le roi Henri III à « vivre en la religion de ses ancêtres ».
- Son fils aîné Henri, duc de Guise à son tour, illustre la *troisième génération*. Très robuste (pour s'entraîner, il prend plaisir à nager armé de toutes pièces contre le courant d'une forte rivière), il s'est déjà illustré en plusieurs batailles. Mais il frappe les esprits par la douceur qu'il sait joindre à sa hardiesse. Ses victoires et son immense popularité suscitent la jalousie du roi Henri III, qui le fait assassiner à Blois (1588) ainsi que son frère Louis (dit *cardinal de Guise*). Mais le troisième frère, Charles de Mayenne, prend la relève. Pour sauver le catholicisme en France, il est à la tête de la Ligue, qui contraint Henri IV à abjurer l'hérésie calviniste. Dès qu'Henri IV obtient l'absolution papale (1595), il le reconnaît pour roi légitime. Un de ses cousins, Philippe-Emmanuel de Mercœur

mène la Ligue en Bretagne, avant d'aller s'illustrer contre les Turcs en Hongrie. Saint François de Sales, qui fera son oraison funèbre à Notre-Dame de Paris, en 1602, le louera comme le modèle achevé du combattant chrétien : « *Ah ! que les Français sont braves quand ils ont Dieu de leur côté. Qu'ils sont vaillants quand ils sont dévots ! Qu'ils sont heureux à combattre les infidèles* » s'écriera le saint évêque de Genève, ajoutant : « *Plusieurs estiment que ce sera un de vos rois, ô France, qui donnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand imposteur Mahomet* ».

Vous cherchez des héros ? Découvrez ceux de la résistance catholique française face au péril protestant. Louis Dominici les présente dans le dernier numéro de la revue *Le Sel de la terre* ([numéro 100, printemps 2017](#)), sous le titre : « La famille de Lorraine, trois générations au service de la foi catholique ».

Comme le précédent, tout ce numéro du *Sel de la terre* est consacré au protestantisme. Il analyse les conséquences politiques et sociales de cette hérésie (démocratie manipulatrice et capitalisme sauvage). Il cite les témoignages de nombreux convertis et il reproduit l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, de Bossuet, qui eut, en 1671, un énorme retentissement (on estime que ce texte ramena à la véritable Église près de 30 000 protestants). Ce numéro 100 (25^e anniversaire de la revue) fournit également la table de tous les articles publiés depuis le n°1. ([Sommaire](#)).

- *Le Sel de la terre* (revue des dominicains d'Avrillé) Couvent de la Haye-aux-Bonhommes, 49240 Avrillé — Ce numéro : 15 E. — Abonnement annuel (4 numéros) : 48 E.
- L'étude sur le Lutherrorisme, précédemment recensée sur [MPI](#), est désormais disponible en tiré à part aux [éditions du Sel](#).

A signer : lettre des fidèles à la Commission Ecclesia Dei sur les mariages

By Christian Lassale on May 16th, 2017

Nous relayons avec plaisir cette lettre [que nous vous invitons à signer concernant le fait que les mariages des catholiques soient dorénavant mis sous la juridiction des évêques conciliaires.](#)

[Pour signer, c'est ici.](#)

Texte de la lettre

En tant que fidèles attachés à la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X et au combat de son fondateur Monseigneur Marcel Lefebvre[1], nous déclarons ce qui suit :

– Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

– Nous refusons en revanche et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Cette Rome moderniste n'a de cesse de s'attaquer à l'institution même du mariage[2]. Vatican II a inversé les fins du mariage dont le but premier n'est plus la procréation et l'éducation des enfants mais « l'épanouissement des époux »[3]. De très nombreux évêques et prêtres « conciliaires » tolèrent aujourd'hui, voire conseillent, de pratiquer la contraception.

Rappelons surtout que, le 15 août 2015, par les Motu Proprio Mitis Iudex Dominus Iesus[4] pour l'Église latine et Mitis et Misericors Jesu pour les Églises orientales, le pape François a instauré une sorte de « divorce catholique » dans l'Église[5]. Désormais n'importe quel évêque peut « annuler » n'importe quel mariage sous divers prétextes fallacieux. La nouvelle procédure d'annulation prévoit un examen express en 30 jours, gratuit, fait par un seul juge possiblement laïc,

nommé par l'ordinaire du lieu. La charge de la preuve revient à la défense, ce qui veut dire concrètement qu'au début d'un tel procès le mariage est présumé nul !

Rappelons encore que François accepte que la communion soit donnée aux divorcés remariés.

Ces destructeurs du mariage, qui prétendent selon les termes de Mgr Müller[6] « contribuer à rasséréner la conscience des fidèles », ne peuvent être les juges de nos unions.

C'est pourquoi nous disons notre ferme refus que les prêtres de la Fraternité Saint Pie X recourent aux évêques des diocèses pour nos futurs mariages[7]. Nous voulons sauvegarder nos familles pour le salut de nos âmes et de celles de nos enfants. Monseigneur Lefebvre a préservé et nous a laissé en héritage la grandeur et la fidélité de l'antique mariage chrétien. Les fidèles sont les premiers concernés par la nouvelle législation des mariages proposée par Rome à la Fraternité Saint Pie X. Nous nous y opposons formellement.

[Pour signer, c'est ici.](#)

[1]http://laportelatine.org/vatican/sanctions_indults_discussions/1970_1974/21

[2] <http://www.medias-presse.info/a-lire-le-synode-sur-la-famille-la-revolution-du-pape-francois/38447/>

[3]http://laportelatine.org/vatican/sanctions_indults_discussions/022_septembre

[4] https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/motu_proprio/documents/papa-francesco-motu-proprio_20150815_mitis-iudex-dominus-iesus.html

[5] <http://www.medias-presse.info/le-pape-francois-institue-le-divorce-catholique/39134/>

[6] <http://www.medias-presse.info/le-cardinal-muller-voudrait-lutter-contre-le-modernisme-et-hollande-contre-le-socialisme/71181/>

[7] <http://www.medias-presse.info/mariages-dans-la-fsspx-lettre-de-doyens-de-la-fsspx-et-des-communautés-religieuses-amies/73700/>

Le vrai visage de Luther, par l'abbé Jean-Michel Gleize

By Xavier Celtillos on May 16th, 2017

À l'occasion du cinq-centième anniversaire de la réforme protestante, [le pape François](#) a tenu à s'associer, le 31 octobre 2016, [à la célébration officielle organisée en Suède par la Fédération luthérienne mondiale](#). Et ce, après avoir déclaré quelques mois auparavant que « Luther ne s'est pas trompé ».

Luther, pourtant excommunié en 1520 par un prédécesseur de François, serait-il donc aujourd'hui réhabilité ? Le pape Léon X aurait-il eu tort de le déclarer hérétique dans la bulle [Exsurge Domine](#) ? Catholiques et protestants seraient-ils aujourd'hui d'accord sur l'essentiel ? Faudrait-il revisiter l'histoire du luthéranisme ? Autant de questions qui ne peuvent manquer de se poser à la conscience des fidèles de l'Église catholique.

C'est pour les aider à y répondre que ce livre examine à nouveau l'histoire et les points principaux du luthéranisme. Loin de la légende et de la mystification idéologique, le vrai visage de Luther se révèle de lui-même, à travers les pièces d'un dossier inattendu.

Né en 1966, l'abbé Jean-Michel Gleize, prêtre de la [Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X](#), enseigne depuis 1996 l'ecclésiologie et la théologie fondamentale au [séminaire d'Ecône](#), en Suisse. Il a publié plusieurs textes sur Luther que l'on peut retrouver dans notre dossier consacré à « [l'ennemi de la grâce de Jésus-Christ](#) ».

Source : [La Porte Latine du 16 mai 2017](#)
[A commander sur le site de l'éditeur.](#)

Les « apparitions » de Medjugorje en voie d'être reconnues par l'Église conciliaire

By Francesca de Villasmundo on May 16th, 2017

Benoît XVI avait lancé en son temps une commission d'enquête sur Medjugorje. Elle vient de communiquer ses résultats : les sept premières

« apparitions » de la Vierge Marie entre le 24 juin et le 3 juillet 1981 seraient véridiques. En revanche toutes celles qui seraient arrivées par la suite jusqu'à aujourd'hui ne sont pas retenues comme surnaturelles.

La commission, composée des cardinaux Ruini, Tomko, Puljic, Bozanic, Heranc et Amato, et de 11 laïcs, experts et théologiens, a publié son avis aujourd'hui 16 mai 2017. Elle s'est réunie 17 fois et est allée une fois à Medjugorje pour une visite. Elle dit avoir analysé tous les documents présents dans la paroisse de Bosnie et les rapports des services secrets de l'ex-Yougoslavie.

La commission a décrété que les supposés « voyants » étaient « *psychologiquement normaux* » au moment des sept premières apparitions et qu'il n'y eu aucune influence externe de la part de la paroisse et d'autres personnes. Elle nie aussi toute interférence diabolique. Par la suite, la commission admet que les luttes entre la paroisse de Medjugorje et l'évêque du diocèse auraient pesé sur la suite des événements. Les enquêteurs restent en revanche sceptiques sur la véracité des autres apparitions à cause du caractère répétitif du message « marial ». Par ailleurs les « voyants » avaient annoncé que les apparitions prendraient fin à un certain moment, or elles continuent. D'où ce résultat mi-figue, mi-raisin qui départage les événements en deux temps : un premier temps avec un phénomène marial véridique, un deuxième temps avec des fausses apparitions.

Le problème de taille, en l'occurrence, est que ce sont les mêmes « voyants » dans les deux cas. Un tel résultat ne peut que laisser sceptique sur la véracité du tout : comment croire que des « voyants » qui trompent leur monde et font croire à de fausses apparitions mariales aujourd'hui ont bien dit la vérité hier ?

Il est certain que nier la véracité de Medjugorje constituerait un manque à gagner conséquent : le business autour de ce « sanctuaire » est estimé à plus de 11 milliard d'euros depuis le début du phénomène ! La Commission a donc décrété par 13 voix sur 14 que le pape devrait lever l'interdiction des pèlerinages organisés et elle a voté à une large majorité pour que

la paroisse devienne un sanctuaire de droit pontifical. Une décision dictée par les nouvelles normes pastorales qui n'impliquent pas ainsi que les apparitions soient reconnues comme surnaturelles.

Un autre obstacle majeur est que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, sous la tutelle du cardinal Gerhard Müller, n'approuve pas les résultats de l'enquête menée par la commission dirigée par le cardinal Camillo Ruini. Déjà en 2016, la Congrégation s'était penchée sur Medjugorje.

L'évêque du diocèse dans lequel se situe Medjugorje, [monsignor Ratko Peric](#), émet lui-aussi un jugement défavorable : il soutient fermement, preuves à l'appui, qu'aucune des « apparitions » n'est authentique. Sur la base des enregistrements des premiers jours du phénomène il affirme notamment :

« C'est une figure ambiguë. La figue féminine qui serait apparue à Medjugorje se comporte d'une façon tout à fait différente que la vraie Sainte Vierge, Mère de Dieu, dans les apparitions reconnues jusqu'à maintenant comme authentiques par l'Église. Habituellement elle ne parle pas en premier ; elle rie de manière étrange ; elle disparaît à certaines questions et revient ensuite ; elle obéit aux « voyants » et au curé qui la font descendre de la colline à l'église même si elle ne veut pas. Elle ne sait pas avec certitude combien de temps elle va apparaître ; elle permet à certains présents de piétiner son voile étendu par terre, de toucher sa robe et son corps. Ce n'est pas la Sainte Vierge de l'Évangile. »

Le pape, face à une Église conciliaire de plus en plus divisée sur de nombreux sujets, a donc décidé que tous les avis de la Congrégation et de la commission devaient lui être envoyés. Il a également dépêché l'archevêque polonais Henryk Hosier comme envoyé spécial en Bosnie dont il attend un avis détaillé pour cet été. Avant de prendre une décision finale sur Medjugorje. Cependant dans [l'avion de retour de Fatima](#), le 13 mai dernier, le chef de l'Église catholique

a laissé entendre qu'il pourrait bien souscrire à cet étrange résultat de la Commission qui distingue deux phases dans ce phénomène apparitionniste :

“Ces présumées apparitions n'ont pas tant de valeur, je le dis comme une opinion personnelle. Mais c'est clair, qui pense que la Vierge dirait 'donc venez demain à partir de telle heure et je dirai un message à tel voyant'” a-t-il déclaré en premier pour ensuite précisé concernant les premières apparitions de 1981. “Sur les premières apparitions, qui étaient celles des enfants, l'enquête dit, plus ou moins, qu'il faut continuer à enquêter là-dessus.”

Il n'est pas impossible donc que cette apparition aux « périphéries » reçoive une approbation du pape des périphéries... à la périphérie de la doctrine traditionnelle catholique !

Francesca de Villasmundo

Le programme de Civitas rappelé par Alain Escada devant la statue de sainte Jeanne d'Arc

By Léo Kersauzie on May 16th, 2017

A la tribune, des personnalités de plusieurs mouvements et partis nationaux et européens ainsi que des ecclésiastiques

Alain Escada a tenu un discours résolument anti-système ce dimanche 14 mai. Le président de Civitas s'en est pris à la « république maçonnique », au « cosmopolitisme » et aux « merdias ». Il a également rappelé l'audacieux programme de Civitas. Un programme foncièrement catholique et patriote.
